



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FF Randonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FF Randonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 8 août 2016

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration Lundi 8 août 2016 à Céret

Présent(e)s : Maurice Bénichou, Bernard Lambert, Robert Marty, Albert Monge, Yves Santo, Jean-Pierre Taradellas, Serge Ferradou, Claudette Montel, Christiane Agrafeil-Colis, François Batlle.

Absent(e)s excusé(e)s : Gérard Montel

1 - APPROBATION DU P.V. DU C.A. DU 9.5.2016 :

Le PV est approuvé sans remarques ni modifications et sera communiqué à Roland pour publication sur le site.

2 - FETE DU CLUB - Bilan :

En quelques chiffres :

- 182 personnes ont participé à un moment ou un autre à notre fête (marcheur, marcheur et repas, invité officiel, etc.); sur ces 182 personnes, 152 ont participé au repas,
- sur ces 182 personnes, 80 sont membres du club et sur ces 80, 20 font partie de l'organisation - ceci signifie que sur les 268 randonneurs membres du club potentiels participants à la fête de notre club, **seul 22% - moins de 1 sur 4** - a participé,
- 102 personnes extérieures au club ont participé - à noter 2 groupes importants : celui de la Ronde Cérétane (22) et celui du club de Sainte-Marie-la-Mer (19),
- 137 personnes sur les 182 ont randonné : 39 sur le circuit long, 80 sur le circuit moyen et 18 sur le circuit court,

Commentaires - édition 2017 : essayer de comprendre pourquoi aussi peu de participation de nos adhérents en prévision de l'édition 2017 (échange entre les animateurs et les randonneurs durant les prochains mois).

3 - SITUATION FINANCIERE DU CLUB :

- Résultat prévisionnel « très » positif : près de 2500€ après réception de la redevance de maintenance des sentiers de la C.C.V. et la redevance de gestion des séjours. Le résultat définitif sera communiqué lors de la prochaine A.G.
- Planifier une ou deux sessions de formation / rappel premiers secours avec les SP du Boulou. Bernard fait un courrier pour 2 dates en octobre - on recherchera une salle dès que les dates proposées seront connues - un courrier sera envoyé à tous les adhérents pour inscription.

4 - COTISATION 2016 - 2017 :

- adhésion avec assurance IRA : 42€, (le club prend sur son budget la hausse de 1.5€ de la part licence - la situation sera ré examinée l'an prochain en fonction du résultat et des demandes de la Fédération),
- adhésion avec assurance IMPN : 52€,
- adhésion à la Randonnée Cérétane : 18€ (cotisation due pour un randonneur licencié dans un autre club),
- participation des non membres : 3€ (maxi 3 fois par an),
- Bernard envoie les invitations à renouvellement des adhésions dès cette semaine (email pour les connectés, courrier papier pour les non connectés).

5 - GESTION CERTIFICAT MEDICAL :

- décision du C.A. : maintien du statu quo à savoir certificat médical joint chaque année à la fiche d'inscription et au règlement.

6 - RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- trois administrateurs sont arrivés au terme de leur mandat : Maurice, Bernard et Gérard - tous trois sont partant pour un nouveau mandat et leur candidature sera donc soumise au vote lors de la prochaine A.G.,
- idéalement, un candidat supplémentaire pourrait compléter le C.A.

7 - REPLACEMENT DU COLLECTEUR DES PROGRAMMES DU DIMANCHE :

- Yves annonce son souhait d'être déchargé de cette activité dès la fin du prochain mois,
- ce travail doit préférablement être fait par un randonneur animateur,
- Bernard lance un appel aux animateurs.

8 - PREPARATION DE L'A.G. :

- Samedi 24 septembre 9h au Mas de Nogarède à Céret à partir de 8h30 (accueil),
- Invité : Mrs les : Maire de Céret, Adjoint en charge des sports, Conseiller Général, Député, Président de la Ronde Cérétane, Président de la FFRandonnée 66,
- Salle réservée,

- Bernard envoie les invitations vers le 1^{er} septembre,
- Maurice rédige la partie qui accompagnera la réservation du repas laquelle doit souligner l'effort que fait le club pour participer financièrement au coût du repas : participation du convive 10€, participation du club 10€ (apéritif et boissons inclus),
- Robert contacte le traiteur Molas pour le repas qui suivra l'apéritif,
- les votants aux délibérations sont les membres à jour de leur cotisation 2015-2016 (288),

Qui fait quoi ? :

Ordre du Jour :

1^{ere} partie

- Albert : Rapport Moral et vote,
- Yves : Rapport financier de l'exercice et vote,
- Bernard : Rapport d'activités de l'exercice 2015/2016 - statistiques,
- Bernard : Elections des membres du Conseil d'Administration,
- Albert : Réponses aux questions des adhérents.

2^e partie :

- Prévisions des activités 2015/2016 : Albert : randonnées, Albert : manifestations, Christiane : séjours
- Albert : Les infos de la FFRandonnée
- Albert : Discussion libre

9 - MANIFESTATION #ARAVIA :

- Dimanche 25 septembre : le stand de la R.C sera mis en place vers 7h30 - responsable Albert,
- Bernard sollicite les membres connectés via email pour former l'équipage (minimum 4 personnes) qui poussera la joëlette lors de la randonnée organisée à partir du lac de baignade de St Jean (départ 9h30),
- Bernard organise des sessions de marche nordique à partir de 15h00.

10 - FORUM DES ASSOCIATIONS :

- Samedi 3 septembre de 9h à 12h,
- Robert est responsable du stand (rendez-vous pour l'aménagement dès 8h); il sera accompagné de Claudette, Gérard et Yves,
- Bernard fait parvenir au Service Municipal Jeunesse et Sport la fiche de participation remplie - il prépare des bulletins d'adhésion vierges.

11 - ACQUISITION DE BÂTONS DE MARCHÉ NORDIQUE :

- Depuis le lancement de l'activité au sein du club - 6 mars 2016 -, nous utilisons le kit de 10 paires - de la fédération. Nous sommes à tout moment susceptibles de les restituer au référant département pour un autre club ou pour toute autre utilisation.
- BEL propose d'acquérir un kit pour mise à disposition des marcheurs du club (ou non) en phase d'initiation (en général, les marcheurs ont besoin de 3 à 4 séances pour soit rester et à ce moment acquérir leurs propres bâtons soit ne pas poursuivre cette activité).
- Le kit de 10 paires de bâtons Guidetti (partenaire de la FFRandonnée) coûte 499.90€.
- Décision : le C.A. accepte cette demande à l'unanimité - Bernard se charge de la commande; le coût sera imputé au budget formation de 2015-2016.

L'activité en quelques chiffres :

- 17 séances "officielles" ont eu lieu à ce jour,
- la participation moyenne est de **11** marcheurs,
- 9 circuits différents ont été testés,
- 30 marcheurs se sont "essayé" à la discipline et parmi eux 18 sont ou vous devenir des adeptes fidèles,
- 19 marcheurs ont acquis leurs propres bâtons dont 15 via l'offre Intersport.

12 - RANDONNEE DE LA RONDE CERETANE :

- le circuit est le même que celui de 2015,
- Albert et Robert se chargent de trouver les bénévoles en charge de l'organisation,
- le balisage et nettoyage du circuit seront réalisés le samedi 17 - coordinateur Albert.

13 - POINTS DIVERS :

- Albert rappelle que le club est assuré pour ce qu'il organise et pas pour les sorties organisées par des animateurs du club hors programme.
- Yves propose que soit organisé un cours "initiation à l'informatique" et en particulier à l'utilisation du logiciel "EXCEL" dans notre salle (le comité organise des cours mais à Perpignan). D'autre part, il est disposé à présenter le logiciel de comptabilité à ceux qui voudraient s'en servir dans la perspective de son remplacement au poste de trésorier. Les modalités d'organisation de ces formations seront définies lors du prochain C.A.
- Une réunion de tous les bénévoles - fête du club 2016, ronde Cérétane 2015, baliseurs, organisation journées bougnettes et galettes des rois - est organisée le mercredi 31 août à 17h à la salle de Nogarède à Céret pour les remercier de leur engagement. Elle sera suivie d'un apéritif dinatoire. Bernard envoie les invitations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30

Prochaine réunion du C.A. : **lundi 26 septembre 2016 Boulevard Clémenceau à 14h00**
(Mise en place du bureau)

Le secrétaire

Bernard LAMBERT

Le Président

Albert MONGE